



COMMUNE D'EPENDES

INSTALLATION DES AUTORITES

LEGISLATURE 2026 - 2031

Mardi 16 juin 2026 – 19H30

Salle communale (sous-sol de l'école)

Envie de vous engager pour Ependes ?

La Commune avance également grâce à vous.

L'assermentation des nouvelles autorités pour la législature 2026 – 2031 aura lieu le **mardi 16 juin 2026, à 19h30, à la salle communale**, en présence de Monsieur le Préfet Stives Morand.

Pourquoi participer ?

Des décisions proches de votre quotidien, aucun parti politique, liberté de parole.

Un cadre simple, ouvert et constructif.

Qui peut venir ?

Tous les électeurs inscrits à Ependes (nationalité suisse ou permis B/C résidant en Suisse depuis 10 ans et dans le canton depuis 3 ans). Si vous avez un doute, contactez le greffe (greffe@ependesvd.ch).

Comment ça marche ?

Venez à la séance, prêtez serment... et vous serez membre du Conseil général dès le 1er juillet 2026. **2 soirées par an pour faire entendre votre voix et participer à l'avenir de votre Commune.**

Dernier Conseil général de la législature 2021 – 2026 : mercredi 10 juin 2026 à 20h00